

mouvement en 1971. Bien sûr, des gens venus du monde entier avaient commencé bien avant à édifier notre pays.

Il y en a qui soutiennent que la création d'un ministère distinct aura pour effet de reléguer des gens et des idées dans une espèce de ghetto. Je ne partage pas cet avis à condition que nous sachions où nous allons et que nous connaissons les concepts dont nous voulons sous-tendre l'affirmation culturelle du Canada et de ses peuples.

Tout comme une politique, un projet de loi évolue au fil des époques et des générations suivant les idées qui les animent. Il en va de même de notre Constitution. Qu'est ce que l'Accord du lac Meech sinon une tentative de modifier et de parfaire les fondements de la législation fédérale? Il y a quelques mois, nous avons modifié la Loi sur les langues officielles dont l'adoption remonte à 1969.

Jusqu'à un certain point, le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui n'a d'autre but que d'adapter notre législation aux normes actuelles ou aux valeurs que les gens attachent aux lois qui les régissent.

Il importe de préciser la condition que nous, Libéraux, en tout cas le Libéral qui vous parle, attachons à cette évolution. Nous croyons, en effet, que nous ne gagnerons les coeurs dont nous parlions tout à l'heure qu'à la condition que nous reconnaissions que ce projet de loi est une étape intermédiaire, une transition entre le point où nous étions en 1971 et la mise sur pied d'un ministère de la culture. La politique du multiculturalisme doit permettre de concilier les diverses définitions que chacun d'entre nous donne au mot «multiculturalisme».

La politique peut représenter aux yeux de mon père un ensemble de critères bien différent de celui que j'ai en tête. Mais quelle définition est plus pertinente? Celle de mon père, c'est-à-dire de la génération précédente, ou la mienne? L'opinion des jeunes Canadiens est-elle plus pertinente? Selon moi, monsieur le Président, les deux opinions sont pertinentes. Elles sont autant dynamiques l'une que l'autre. Les deux doivent être respectées parce qu'elles définissent qui nous sommes et dans quel genre de pays nous vivons. Par conséquent, il faut tenter d'insérer dans la politique multiculturelle ces deux points de vue, les valeurs des deux générations qui se rencontrent ici, au Parlement.

### *Multiculturalisme*

Une politique multiculturelle qui omettrait tout simplement les valeurs de l'une de ces deux générations serait inadmissible. C'est pourquoi j'estime que ce pas vers la création d'un ministère distinct ne devrait être considéré que comme le premier pas vers l'établissement d'un ministère distinct de la Culture. Nous ferions alors savoir que le multiculturalisme, c'est l'affaire de tous les Canadiens, pas seulement d'un certain segment de la population, ou de Canadiens qui sont originaires d'une certaine région du globe ou qui ont immigré au Canada une certaine année. En fait, le multiculturalisme est un des éléments de base de notre société et de notre pays.

A mon avis, il faut envisager la politique multiculturelle à long terme si nous voulons l'appuyer et si nous voulons que la prochaine génération suive notre exemple. Si elle ne va pas jusqu'au bout, eh bien, les critiques auront raison de prétendre que la politique manque de vision et qu'elle ne servira qu'à isoler certaines communautés.

Nous devons nous assurer que cette mesure marque un progrès certain et que ce n'est pas simplement une tentative de faire un pas de géant qui n'aboutira nulle part. Cela dit, je pense que le ministre et le gouvernement présentent diverses lacunes dans leurs programmes et méthodes concernant le multiculturalisme qui doivent être comblées et ne sauraient l'être simplement par un projet de loi ou par la loi.

• (1710)

Par exemple, qu'adviert-il du soutien financier de ces groupes communautaires? Avant les élections, ils ont eu droit à une pluie de cadeaux et de promesses. Pourquoi y a-t-il un programme avant les élections et un autre après? On ne peut que critiquer la politisation du multiculturalisme. Ce n'est pas la population canadienne qui le politise. Ce ne sont pas les groupes ethnoculturels qui le vendent à découvert. C'est le gouvernement qui l'affaiblit en ayant deux programmes, un avant les élections et un autre après.

Qu'est-il arrivé au Comité permanent du multiculturalisme? Il y a quelques mois, à la dernière législature, le ministre avait dit que nous n'avions pas besoin d'un commissaire, car un comité permanent du multiculturalisme serait chargé uniquement d'examiner et de contrôler les progrès du projet de loi sur le multiculturalisme. Or, ce n'est pas le cas; nous nous retrouvons avec un comité hybride qui doit également se pencher sur quatre